



Grande manifestation nationale samedi 17 juin 2006

(à l'occasion de la journée des réfugié-e-s)
Berne - 14.00 Waisenhausplatz
départ de Genève à 10.30 depuis le SIT

Nous en avons marre

Depuis des années, les populistes enchaînent impunément leurs campagnes haineuses contre les migrant-e-s, les personnes de condition modeste et tous ceux et toutes celles qui ne partagent pas leurs vues, avec le soutien de beaucoup trop de politicien-ne-s modéré-e-s. Le démantèlement social et l'offensive néolibérale sont voués à l'échec si nous ne nous laissons pas dresser les un-e-s contre les autres : Suisses contre étrangers et étrangères, hommes contre femmes, étrangers et étrangères établi-e-s contre sans-papiers, jeunes contre vieux, travailleurs et travailleuses contre chômeurs et chômeuses, personnes en bonne santé contre invalides...

La Suisse, c'est nous

Nous tous/toutes, qui vivons dans ce pays, sommes la Suisse, indépendamment de nos origines, de notre passeport et de notre statut en matière de séjour. Nous nous opposons aux populistes et continuons à nous battre pour les droits fondamentaux de toutes et tous. Ensemble, c'est nous qui faisons de cette société ce qu'elle est.

2 x non aux lois contre l'asile et les étrangers

Même les lois les plus dures en matière d'asile et d'étrangers ne pourront jamais empêcher les flux migratoires, mais elles conduiront en revanche à toujours plus de souffrances, de non-droit, de trafic d'êtres humains et d'esclavage moderne.

Régularisons les sans papiers

Quelles avanies les migrant-e-s, les réfugié-e-s et leurs ami-e-s ont déjà dû subir jusqu'ici. Les campagnes tendancieuses, les votations et les durcissements législatifs successifs sont un vrai scandale. Il faut instaurer le principe un emploi = un permis.



Annoncez-vous auprès du secrétariat de votre syndicat

verso

Organisations signataires au 8.4.2006:

AGORA, Alternative Kanton Zug, Anti-WIO - Koordination, Asylforum Schaffhausen, Attac Suisse, Augenaid Zürich, l'autre syndicat, C.E.D.R.I., CaBi Antrassismus-Treff, Centre de Contact Suisse - Immigrés Genève, Cercle d'amis Cornelius Koch, cfd Christlicher Friedensdienst, Collectif de soutien aux Sans-papiers, Collectif des travailleur/euses sans statut légal de Genève CTSS, Collectif Sans-Papiers La Côte (Genève), comedia - le syndicat des médias, comité romand deux fois non aux lois contre l'asile et les étrangers, Commission des Migrations SEV, Communauté de St'Egidio - Lausanne, coordination Asile Vand, DIDF (Fédération der Demokratischen ArbeiterInnen Vereine), Forum Civique Européen (FCE), Forum des étrangères et étrangers de Lausanne - FEEL, Freie ArbeiterInnen Union FAUHL, Fédération Libertaire des Montagnes FLM, Fédération irakischer Flüchtlinge, Gauche en Mouvement, Gewerkschaftsbund Basel-Land, Groupe des travailleur/euses migrantes - Unia Genève, Groupe pour une Suisse sans Armées (GSsA), Grünes Bündnis Bern, Humanistische Partei Zürich, Infoladen in der Reitschule, Jeune Alternative JA!, Jeunes vertEs Suisse, Jeunesse Socialiste Suisse, Juristes démocrates de Suisse (JDS), Kurdischer-Türkischer-Schweizerischer Kulturverein (KUTÜSCH) Bern, Les Verts suisses, Marche mondiale des femmes, Organisation Socialiste Libertaire OSL/BE, Parti ouvrier populaire neuchâtelais (POP), Plate-forme pour les Sans-Papiers, PS Suisse, Religions-Sozialistische Vereinigung der Deutschschweiz, Sindicato Indipendente degli Studenti e Apprendisti (SISA), SIT Syndicat interprofessionnel des travailleurs et travailleuses, Socialist Party of Iran, Solidaritätsnetz Ostschweiz, Solidarité avec les femmes sans statut légal, Solidarité sans frontières, Solihonds Zürich, Syndicat des services publics (SSP), terre des femmes, terre des hommes schweiz, Toleranz95 Chur, Unia, Union syndicale suisse USS, Universität Populare Albanaise (UPA)

Annoncez votre soutien: manif@sod.ch



24 septembre 2006

2 x NON à l'exclusion et à la xénophobie



Non à une loi discriminatoire sur les étrangers

La loi sur les étrangers (LEtr) viole ce principe fondamental. Elle constitue une loi d'exception discriminatoire pour les personnes migrantes, vivant aujourd'hui en Suisse, qui ne viennent pas d'un pays de l'UE. 700'000 personnes sont concernées. Mais se sont également les sans-papiers et même les Suisses et Suissesses mariés à une personne étrangère ne venant pas de l'UE, qui subiront de nouveaux désavantages :

- Le droit au regroupement familial est restreint: Pour les enfants de plus de 12 ans, il ne peut avoir lieu qu'au cours de la première année après l'obtention de l'autorisation de séjour.
- Le droit au mariage est restreint.
- Aucune garantie au séjour: Même après 10 ans de séjour légal en Suisse, les personnes ressortissantes d'un pays hors UE n'ont aucun droit à l'établissement (permis C). Et même ces permis d'établissement pourront maintenant être annulés.
- Les victimes de violence continuent à être doublement punies: En cas de dissolution du mariage après moins de trois ans, ce qui est aujourd'hui fréquent, il n'y a aucun droit à la prolongation de l'autorisation de séjour. Il est particulièrement choquant que même les victimes de violences conjugales qui quittent leur partenaire soient expulsables, même si la violence domestique est avérée.

Non à une loi sur l'asile inhumaine

La loi sur l'asile révisée est inhumaine et crée de nouveaux problèmes: Elle plonge dans la détresse des personnes qui ont un urgent besoin d'aide. Les fugitifs qui ne disposent pas de passeport seront désormais renvoyés sans procédure d'asile. Cette disposition viole le droit international.

Les enfants non-accompagnés, les personnes traumatisées ou malades et des familles entières sont mises à la rue. On les réduit à la misère. La détention pour insoumission (contrainte par corps) sur des personnes mineures viole les droits de l'enfant. La nouvelle loi sur l'asile n'est pas une loi sur les réfugiés, mais une loi pour les écarter.

Non aux nouvelles mesures de contrainte

Ces deux lois prévoient des mesures de contrainte absolument disproportionnées qui font fi de la dignité humaine. Seul le rejet de ces deux lois pourra les empêcher. Celui ou celle qui ne quitte pas volontairement la Suisse peut être mis en prison pour un maximum de deux ans. Cette contrainte par corps vise à briser la volonté des personnes qui y sont soumises. Les personnes mineures elles-mêmes ne sont pas épargnées. Les droits des enfants sont ainsi foulés aux pieds. Les personnes déboutées subissent un traitement pire que celui qui est réservé aux criminels. C'est à cela que nous nous opposons!

Nous revendiquons l'égalité des droits pour tous et toutes

Toutes les personnes qui vivent en Suisse doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs. Nous exigeons une loi sur l'asile qui assure la protection des réfugiés au lieu de les criminaliser. Et nous demandons la régularisation de tous les sans-papiers.

Pour le transport à Berne le 17 mai,

annoncez-vous auprès de votre syndicat jusqu'au 9 juin

(leurs coordonnées sont visibles à l'adresse : http://www.cgas.ch/SPIP/rubrique.php?id_rubrique=10)